



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 114091

Texte de la question

M. Jacques Desallangre souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les suites apportées par le Gouvernement au rapport Gal sur le coût des bonifications de campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord. Il souhaite que les mesures préconisées dans ce document fassent l'objet d'une large information auprès des parlementaires et des associations d'anciens combattants. Il lui demande également s'il entend créer une commission tripartite (ministère, parlementaires, associations) visant à présenter des propositions relatives à la campagne double pour les anciens d'Afrique du Nord.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114091

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13446

Question retirée le : 20 mars 2007 (Retrait pour cause de question identique)